

# MONTREAL PLUS

Procès des motards: il manque toujours un juré *Page 3*

Saint-Hilaire: l'accident de 1999 pourrait se reproduire *Page 3*

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



## Ainsi squattent-ils

Il y a Andy, 48 ans, père de trois enfants, qui travaille pour une manufacture de jeans à 7,50 \$ l'heure. « J'arrive pas », qu'il dit.

Il y a Valérie, 16 ans, cheveux rouges, mère d'un garçon d'un an et demi.

Il y a Daniel, 22 ans, étudiant, militant et clown à temps partiel.

Il y a Gilles, 16 ans, fugueur professionnel, qui ne veut rien savoir des centres d'accueil.

Il y a tous ces gens et bien d'autres encore. Des universitaires engagés, des petits travailleurs, des toxicomanes, des sans-abri. Tous des squatteurs du centre Préfontaine de la rue Rachel. Vous vous rappelez ? C'était l'été 2001, en pleine campagne électorale montréalaise, en pleine crise du logement. Le 27 juillet, à l'initiative du Comité des sans emploi, des militants et des sans logis occupaient un immeuble de l'îlot Overdale, au centre-ville. Immeuble vacant depuis 10 ans sur un terrain symbolisant à leurs yeux la rapacité immobilière. En 1988, un promoteur en avait brutalement expulsé une centaine de locataires dans le but de construire de luxueux condos. Le projet n'a finalement jamais vu le jour.

Les squatteurs de l'îlot Overdale revendiquaient le logement pour tous. Six jours après le début de leur occupation, le maire Pierre Bourque, soi-disant sensible à leur cause, leur proposait de quitter l'immeuble du centre-ville, jugé dangereux, pour plutôt s'installer au centre Préfontaine. En somme, il leur offrait un squat légal.

Un mois plus tard, M. Bourque retournait sa veste. Son adversaire Gérald Tremblay l'accusait de « récompenser la désobéissance civile ». Se disant déçu d'apprendre que les squatteurs ne voulaient pas simplement créer un projet d'habitation, comme ils l'avaient promis, mais plutôt « changer le monde », le maire leur lançait un ultimatum. Ils devront quitter les lieux.

Mais voilà : les squatteurs refusent de bouger. En désespoir de cause, la Ville leur envoie des inspecteurs, des pompiers, quiconque pourrait trouver une fissure dans un mur, un prétexte en or pour fermer le squat au nom de la « sécurité ». ... Finalement, un matin d'octobre, les policiers entrent sans frapper dans le squat Préfontaine et en chassent les résidents.

Ça, c'est la version que vous connaissez peut-être. Dans son film *SQUAT !* (1), dont la première avait lieu hier soir sous le viaduc Notre-Dame (là même où la Ville, sous la direction de Gérald Tremblay cette fois, a expulsé des sans-abri l'hiver dernier), Ève Lamont nous offre une tout autre version. Celle des squatteurs. Une version fascinante qui, vous vous en doutez, est bien différente des clichés présentés par TQS.

« C'est important que les gens sachent ce qu'est un squat. Au bout du compte, ils vont se rendre compte que ce n'est pas parce que c'est illégal que ce n'est pas légitime de squatter quand tu n'as pas de toit sur la tête », plaide la documentariste qui connaît à fond la réalité des squats. Elle a réalisé un film sur le sujet en 1988 et a passé du temps dans des squats à Genève, Toulouse, Amsterdam et New York.

Caméra à l'épaule, Ève Lamont s'est immiscée dans le quotidien des squatteurs. Elle étale leurs contradictions, leurs problèmes d'organisation, leurs idéaux, leur misère, leurs tentatives de faire respecter un code de vie commun, sans violence ni drogues dures.

Finalement, ce qu'elle nous montre le mieux, c'est l'hypocrisie et l'illogisme de l'administration municipale qui, au départ, a donné son appui aux squatteurs alors qu'ils étaient en situation illégale pour ensuite les évincer... alors que leur squat était légal et ne nuisait à personne. L'hypocrisie aussi d'une société qui préfère envoyer ses citoyens les plus mal pris dans les refuges et les soupes populaires plutôt que de les encourager à se sortir du pétrin.

Malgré l'éviction, l'aventure des squatteurs n'aura pas été tout à fait vaine. Le centre Préfontaine, rendu célèbre par cette histoire, devrait être converti en coopérative de logements sociaux et communautaires d'ici la fin de 2003. Mais la crise du logement n'est pas réglée pour autant. « Notre histoire n'est pas finie, avertissent les squatteurs. On n'a pas dit notre dernier mot. »

Que le maire Tremblay se le tienne pour dit.

1) *SQUAT !* prend l'affiche ce soir au cinéma Parallèle du complexe Ex-Centris.

## « Vous m'avez donné la voix »

Céline a son étoile sur la Promenade des célébrités

ALEXANDRE VIGNEAULT



Céline Dion a posé la main sur son étoile, hier, sous les regards du premier ministre Bernard Landry, de sa blonde Chantal Renaud, du mari de la chanteuse, René Angélil, et de son père, Adhémar Dion.

CÉLINE DION a eu droit à un véritable déluge d'éloges hier soir, alors qu'était dévoilée l'étoile de bronze placée en son honneur sur la Promenade des célébrités située devant l'entrée principale du Forum Pepsi. En plus des ovations, des applaudissements et des cris d'amour de son public, la chanteuse québécoise la plus célèbre de la planète a été glorifiée par des discours dihyrmbiques qui l'ont ni plus ni moins élevée au rang d'héroïne du Québec moderne.

Une petite foule d'admirateurs, environ 500 selon l'évaluation d'un collègue, s'était massée devant l'entrée de l'ancien temple du hockey en fin d'après-midi, attendant patiemment d'apercevoir l'idole. Mais la longue cérémonie, elle, avait lieu à l'intérieur, devant quelques centaines de privilégiés parmi lesquels se trouvaient le premier ministre Bernard Landry, la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, et le maire de Montréal, Gérald Tremblay.

Tous trois ont rivalisé d'imagination pour célébrer la grandeur de Céline, sa passion, son enthousiasme et sa rigueur. « Elle a la plus belle paire de poumons au monde ! » s'est exclamée Sheila Copps, avant d'entreprendre la lecture d'un discours plus protocolaire. Après avoir loué ses qualités de chanteuse et son immense succès, Gérald Tremblay l'a qualifiée de « modèle de persévérance pour les jeunes ».

Après avoir salué la « simplicité » de la vedette, ce qu'il considère comme « la marque des plus grands », Bernard Landry a déclaré que Céline est une « ambassadrice de la vitalité culturelle du Québec » dont la réussite « nous remplit collectivement d'orgueil ». Comme les deux tribuns qui l'ont précédé, le premier ministre a pris soin de donner crédit à René Angélil, le tenace impresario de Céline.

La fin des discours n'a pas marqué la clôture de la cérémonie. Jugeant « qu'une vidéo vaut mille mots », l'animatrice Julie Snyder a invité les gens à visionner un long résumé de la carrière de Céline. Une sorte de musicographie bourrée de chiffres — nombre de disques d'or, d'albums vendus, etc. — qui faisait plus le portrait d'une réussite commerciale que de la carrière d'une chanteuse.

Voir CÉLINE en E6

### | RUE NOTRE-DAME |

## L'Environnement donne son O.K.

KARIM BENESEAIEH

ESTIMANT QUE le ministère des Transports et Montréal ont bien refait leurs devoirs, le ministère de l'Environnement a finalement autorisé hier la modernisation de la rue Notre-Dame.

Le projet retenu est celui qui avait été présenté le 5 juin dernier par le MTQ et la Ville : un boulevard en surface de six voies avec feux de circulation, ainsi que deux voies indépendantes qui seront réservées aux autobus. Une piste cyclable et l'aménagement d'espaces publics et de parcs vont former un parc linéaire.

Après un rapport défavorable du Bureau d'audiences publiques en environnement le printemps dernier, le MTQ avait dû réviser son projet initial, qui aurait vu la construction d'une autoroute en tranchées à l'image de l'autoroute Décarie.

L'ensemble du projet est évalué à 260

millions, dont une quinzaine proviendront de la Ville. Le lancement des travaux ne sera cependant autorisé qu'après une série de consultations et d'études sur l'impact du projet.

Dans son décret, le ministère de l'Environnement dresse en fait la liste de 19 conditions auxquelles le projet doit satisfaire pour obtenir l'autorisation finale, soit le « certificat d'autorisation de construction » (CAC). Elles concernent toutes l'aménagement urbain et les mesures d'atténuation qui seront effectués en bordure de la rue proprement dite. Le cœur du projet, lui, ne sera pas réévalué.

Claude Dauphin, responsable du transport à la Ville, estime que la première phase du projet pourrait démarrer dès le printemps 2003. Le secteur Souigny, à la hauteur de la rue Dickson dans l'Est, est un quartier industriel « qui ne devrait pas poser trop de problèmes », estime le conseiller.

Dans les quartiers plus peuplés, M. Dauphin assure qu'on procédera à de larges consultations. Les dates des audiences ne sont pas encore connues. « Les Montréalais peuvent compter sur moi pour les entendre avec un maximum d'ouverture. Dès que nous connaîtrons les dates, nous en aviserons les citoyens des arrondissements touchés afin qu'ils puissent se préparer adéquatement. »

Le projet de transformer la rue Notre-Dame en autoroute s'est toujours heurté à une opposition populaire depuis 30 ans. Cette fois, les principales mesures d'atténuation, qui seront vraisemblablement au cœur des inquiétudes des citoyens, consistent en une bordure d'arbres sur le côté nord du boulevard, ainsi qu'une butte.

cyberpresse.ca

Tout sur les enjeux et les controverses entourant la transformation de la rue

Notre-Dame à [www.cyberpresse.ca/notre-dame](http://www.cyberpresse.ca/notre-dame)



# MACHINS CHOUETTES

Un dossier sur la relève en design

MONTOIT

À lire, demain dans La Presse

*La Presse*

27 septembre 2002

Page E2 manquante

# Des lacunes dans le système d'inspection des soudures de rails

## Le rapport sur l'accident de train de Mont-Saint-Hilaire est déposé

LIA LÉVESQUE  
Presse Canadienne

L'accident de train survenu à Mont-Saint-Hilaire en décembre 1999 a poussé le Bureau de la sécurité des transports à formuler trois recommandations touchant la sécurité, dans le but d'éviter que de tels événements se reproduisent.

Ces trois recommandations ont trait aux soudures de rails, aux plans d'intervention d'urgence et aux consignateurs d'événements, ces « boîtes noires » qui sont installées dans les trains pour enregistrer diverses données techniques.

En plus de ces trois recommandations formelles, le Bureau exprime sa « préoccupation » concernant le transfert électronique de données, c'est-à-dire des copies électroniques des documents qui précisent le contenu des wagons. Le Bureau a dévoilé son rapport hier à Montréal. Le Canadien National y assistait et a déjà fait savoir qu'il s'était ajusté à divers titres.

L'accident est survenu le 30 décembre 1999, vers 19 h. Deux « Ultratrains » étaient entrés en collision à la suite du déraillement de l'un d'eux. L'un transportait des produits pétroliers, en provenance de la raffinerie de Saint-Romuald. Il y avait eu explosion et certains wagons avaient brûlé pendant quatre jours. Les deux membres de l'équipe d'un des trains étaient décédés. Environ 350 familles avaient dû être évacuées pour des raisons de sécurité.

Après une minutieuse enquête,



L'accident, qui est survenu le 30 décembre 1999 à Mont Saint-Hilaire, impliquait deux trains dont l'un transportait des produits pétroliers.

Photothèque La Presse ©

l'enquêteur désigné, Ed Belkaloul, a décelé des lacunes dans le système d'inspection des soudures de rails. Il recommande que Transports Canada révise ses exigences en matière d'« auscultation » de soudures et de contrôle de la qualité.

L'enquête a permis de déterminer que le rail était vraisemblablement fissuré bien avant le passage du train et qu'il se serait séparé entre le moment où le train précédent est passé — sans avoir rien senti — et le passage du train suivant, qui a déraillé. La soudure problé-

matique avait été effectuée avant 1995, à une date indéterminée. Une auscultation par ultrason avait eu lieu deux mois avant l'accident.

Une deuxième recommandation a trait aux consignateurs d'événements. Les appareils des deux locomotives n'ont pas su résister à l'incendie. Pour les autres modes de transport, les normes de résistance de ces boîtes sont plus élevées. Le Bureau recommande donc à Transports Canada de s'assurer que les normes de conception de ces consignateurs d'événements prévoient des dispositifs pour préser-

ver les données enregistrées.

La troisième recommandation porte sur les plans d'intervention d'urgence. Bien que le Bureau conclut que les pompiers ont bien fait leur travail, il évoque le fait que lorsqu'ils ont fait venir sur les lieux une mousse apte à éteindre le brasier et qu'ils en ont manqué, il a fallu en faire venir de l'Ontario le lendemain. Un plan d'urgence aurait permis de connaître à l'avance les disponibilités en matière de mousse et d'équipements, en plus de mieux établir les rôles de chacun. Étonnamment, « selon le Ré-

glement sur le transport des marchandises dangereuses, ni les expéditeurs ni les transporteurs ne sont tenus d'établir des plans d'intervention d'urgence pour les hydrocarbures liquides ». Le Bureau recommande donc à Transports Canada de corriger la situation.

En conférence de presse, le président du Bureau, Camille Thériault, a souligné que le CN avait déjà fait des efforts pour améliorer le contrôle de la qualité de ses soudures, mais a ajouté qu'« il est possible d'en faire davantage ».

M. Thériault s'est aussi dit préoccupé par une erreur qui a été décelée dans la copie électronique du document relevant le contenu des wagons. Ainsi, après avoir tout éteint, les autorités ont découvert un wagon rempli de chlorate de sodium, alors que le document électronique le disait vide. Le document manuscrit original le disait pourtant plein. Il y a eu erreur au moment de la transmission électronique des données. Or, le chlorate de sodium, lorsqu'il entre en contact avec des hydrocarbures liquides (les produits pétroliers), peut provoquer « une trêve grave explosion », a souligné M. Thériault.

Le Canadien National, de son côté, affirme avoir déjà modifié certaines de ses façons de faire depuis l'accident. Entre autres, il a ajouté à son plan d'intervention d'urgence des mesures précises associées au transport d'hydrocarbures liquides.

De plus, il a accru la fréquence d'inspection par ultrasons de ses voies principales. Il a également entrepris un programme de contrôle de la qualité des soudures dans l'ensemble du Québec. Le CN a également augmenté le nombre de détecteurs le long de ses voies.

Le transporteur affirme avoir « une des meilleures fiches de sécurité du secteur ferroviaire ».

## Le douzième juré n'est toujours pas trouvé

CHRISTIANE DESJARDINS

LA JOURNÉE d'hier s'est avérée stérile au Centre judiciaire Gouin, alors qu'aucun juré n'a été choisi parmi les 93 candidats qui ont défilé devant la cour.

Les avocats des deux parties se sont montrés particulièrement précautionneux pour trouver « leur » perle rare, qui n'est évidemment pas toujours celle de leur vis-à-vis. La défense a utilisé 27 récusations péremptoires et la Couronne 24. Même les scrutateurs ont refusé des candidats sans raison manifeste. Rappelons que les scrutateurs sont les deux derniers jurés choisis, en l'occurrence une infirmière et un gérant de lunetterie, respectivement jurés numéros 10 et 11. Ils ont le pouvoir d'éliminer un candidat, s'il le jugent partial après que ce dernier a répondu aux questions du juge.

À la fin de cette journée blanche, le juge Paul a montré quelques signes d'impatience et a souligné « qu'on avait laissé passer de belles opportunités ». En faisant allusion aux récusations péremptoires qui s'épuisaient, il a ajouté avec une satisfaction visible, qu'inexorablement, on arrivait à la fin du processus. De fait, la défense ne dispose plus que de 26 récusations péremptoires, tandis qu'il en reste 57 à la Couronne. Au départ, il y a neuf jours, ils en avaient chacun 260.

Lorsque les candidats sont refusés par l'une ou l'autre des parties, ils vont s'asseoir dans le fond de la salle d'audience et assistent à l'interrogatoire des candidats suivants. À mesure que le groupe des « refusés » grossit, on peut entendre des murmures d'étonnement et de désapprobation, et voir les gens s'échanger des sourires entendus à chaque nouveau refus. « Ils ne choisissent personne », entend-on souvent.

Le choix du jury, commencé il y a neuf jours ouvrables, se poursuit aujourd'hui.

cyberpresse.ca Suivez l'évolution des procès dans le monde des motards à www.cyberpresse.ca/hells



Au cours des huit premiers mois de 2002, 1614 nouvelles habitations ont été érigées à Laval, par rapport à 990 pour la même période de l'an dernier.

Photothèque La Presse ©

## La construction résidentielle à Laval poursuit sa progression

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LA CONSTRUCTION résidentielle à Laval continue sa progression entamée depuis le début de l'année alors qu'en août 280 nouveaux logements ont été construits, par rapport à 116 en 2001.

Au cours des huit premiers mois de 2002, 1614 nouvelles habitations ont été érigées, par rapport à 990 pour la même période de l'année passée.

La valeur déclarée pour l'ensemble des permis de construction et d'amélioration pour le mois précédent s'élève à 53,7 millions, com-

parativement à 25,2 en 2001. Les investissements globaux dans le secteur se chiffrent à 359,1 millions depuis le début de 2002, comparativement à 260,2 millions en 2001.

Même si ces nouvelles constructions entraînent une hausse importante de la valeur foncière de la ville, l'administration Vaillancourt se dit consciente qu'il faut protéger certains espaces verts des promoteurs immobiliers. Réunis récemment en assemblée extraordinaire du conseil municipal, les élus ont entériné une résolution du comité exécutif qui recommandait l'acquisition d'un lot d'une superficie de 103 058 pieds carrés dans le bois

de la Source. Cet achat, au coût de 144 282 \$, porte à plus de 68 millions de pieds carrés les berges, îles et bois urbains que Laval a acquis en vue de les soustraire au développement. Depuis 1997, une somme de plus de 6 millions \$ a été utilisée pour ces acquisitions. Cet été, Laval a acquis 650 000 pieds carrés, au coût de 94 000 \$, dans le bois de Sainte-Dorothée.

Les autorités municipales ignorent pour le moment comment ces espaces verts seront aménagés pour répondre aux besoins des amateurs de plein air. Il pourrait y avoir des sentiers pour la marche, le vélo, le ski de fond.



LE PROCÈS DES MOTARDS

## D'autres miels Labonté retirés

Presse Canadienne

OTTAWA — De nouveaux miels Labonté sont retirés du marché car il peuvent être contaminés par du miel importé de Chine, qui peut lui-même contenir une drogue qu'il est interdit d'administrer au Canada aux animaux producteurs de denrées alimentaires, y compris aux abeilles.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et Labonté Honey avisent donc le public

de ne pas consommer le Miel naturel de fleurs de trèfle vendu en contenant de verre de 500 g, portant le CUP 0 64597 00110 9 et les codes 042035, 052035, 062035, 072035 et 082035. Le code se trouve sur l'ar rondi de la bouteille, près du goulot.

La présence de chloramphénicol dans le miel pourrait causer une anémie aplastique, explique l'ACIA. Aucun cas associé à la consommation du miel Labonté n'a toutefois été signalé.

## TÉLÉMARKETING | Fraudeur condamné à 11 ans aux États-Unis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

MARK LEVINE, l'un des principaux dirigeants d'un réseau frauduleux de télémarketing, dont les recettes pouvaient atteindre un million \$ par semaine et qui a été démantelé à Laval, en février 2001, vient d'être condamné à 11 ans de prison à Worcester, dans l'État du Massachusetts.

Ce réseau aurait fraudé au moins 105 personnes, dont 25, âgées et démunies, demeuraient aux États-Unis. L'une des victimes se serait même suicidée après avoir appris qu'elle s'était fait rouler. On faisait croire aux personnes approchées qu'elles venaient de gagner un prix, mais que pour l'obtenir et payer certains frais, il leur fallait envoyer de l'argent.

Le 9 février, une centaine de policiers de divers corps, sous la direction de la Gendarmerie royale du Canada, avaient effectué cinq perquisitions et procédé à l'arrestation de 27 individus, dont 16 à Laval et quelques-uns aux États-Unis.

Quelques jours après cette vaste opération, les membres du Centre opérationnel de lutte contre le télémarketing frauduleux (COLT) ont procédé à l'arrestation de Levine, un citoyen américain de 57 ans et membre de l'organisation criminelle visée dans le projet « Charisme ». Levine a été condamné à 57 mois de prison en Caroline du Nord. Pour ce qui est des accusations reliées au projet « Charisme », il a été condamné à une peine de 75 mois, à purger après la peine reçue en Caroline du Nord, plus trois ans de supervision à sa libération et la restitution de 1,3 million \$.

PH562

**LA PHRASE SECRÈTE**  
www.hannequart.com

**Thème:**  
Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

N	N	U	R	U	S	E	M	U	R	L	G	I
O	O	S	S	O	N	T	S	A	A	I	E	R
P	E	S	C	O	P	O	A	B	T	O	N	

27-09-02  
Solution du dernier numéro : Où se posaient les hirondelles avant l'invention du téléphone ?

*La Presse*

27 septembre 2002

Page E4 manquante

*La Presse*

27 septembre 2002

Page E5 manquante

# Véhicules automobiles

**550 AUTOMOBILES**

**TOYOTA** Solara SE V6, 1999, 2 ptes, 5 vit., rouge, tout équipé, cuir. Seulement 47 000 km! [www.vw-sources.com](http://www.vw-sources.com) (514) 683-2030

**TOYOTA** Tercel 1999, 2 ptes, bas km, balance parfaite, aut. ou man. (2) en inventaire. Brossard Mazda 450 444-1004

**TOYOTA** Tercel '97, 4 ptes, man. ou aut., 2-4 ptes, bal. gar. **BROSSARD TOYOTA** 450-445-0577 514-821-8504

**TOYOTA** Tercel '98-99, aut., man., 124 files, bal. gar. Chambly Toyota 450-668-4534

**TOYOTA** Tercel '99, marine, man., excellente condition, 8 500 \$. 450-227-0310.

**TOYOTA** Tercel '99, verte, 2 ptes, 18 500 km, A-1, entretien rég. 10 250 \$. 450-921-4234

**TOYOTA** Tercel '99, 4 ptes, 60 000 km, man., excellente cond., 9 999\$. 514-849-0334

**TOYOTA Tercel CE 98 7995 \$**

**TOYOTA Tercel CE 99 090 \$**

**TOYOTA Tercel CE 98-99**, aut., radiocassettes, 64 400 km. \* Lutex.ca 514-336-3000 \*

**TOYOTA Tercel LS 95**, 4 ptes, aut., 229 000 km, aut., état A-1, pas de rouille, très propre, 5400 \$. 514-805-9444.

**VolksWagen**

Visiter notre inventaire [www.vw-sources.com](http://www.vw-sources.com)

Plus de 25 véhicules usagés en inventaire

Golf, 2, 96, Golf, GTI, VR6, 99 Jetta, 2, 01 Jetta, TDI, 00, 01, 02 Jetta, VR6, 1999 Passat, 1.8T sedan/lam. Passat, V6, 4x4, 2001 Cabrio S, 97, 98

Tous nos véhicules ont une inspection Certifiée VW de 112 points (514) 683-2030 3850 Boul. des Sources

**VOLKS** Beetle 2000, 5 vit., tout équipée, 64 000 km, mags, marine, gar., 14 975 \$. AutoMax Gabriel Anjou, 514-952-2341

**VOLKS** Beetle '98, noire, 5 vit., 65 000 km, excellente condition, doit vendre, 514-485-1600.

**VOLKS** Cabrio 2001, GLS, aut., beige, int. noir, comme neuve, 514-990-8977

**VOLKS** ST-EUSTACHE

**VOLKS** cabrio 2001, tout équipé, aut., 23 900 \$, 450-700-4141.

**VOLKS** Cabrio de 1997 à 2001, 5 au choix, inspectées et garanties, financement à partir à 0.9%, 514-990-8977

**VOLKS** ST-EUSTACHE

**VOLKS** cabriolet GLS 99, aut., 28 000 km., 18 700 \$, 450-655-6793, ctr.

**VOLKS** GTI '95, man., 2 ptes, 110 000 km, noire, tout ouvrant élect., 10 ans / 160 000 km, 450-985-0452

**VOLKS** Golf CL 96, noir, air, 158 000 km. Exc. cond. 6 400 \$. 418-877-0377.

**VOLKS** Jetta VR-6 2000, 57 000 km, noire, cuir, équipée, 22 000 \$. 514-573-6889

**VOLKS** Passat 1998, 1.8 T, aut., Tiptronic, tout équipé, méc. A-1, tres propre, 514 945-4340

**VOLKS** Passat 1999, man. gris, 1.8 turbo, ABS, 59 000 km, A-1, 20 500 \$. 450-641-1962

**VOLKS** Passat 96, GLX, V6, mags, 48 000 km, A-1, gar. prol. 16 500\$. 514-989-9425

**VOLKS** Passat 99, Tip GLX, tout équipé, 15 995\$

**VOLKS** Passat 99, 1.8i, grise, man., + mags + bois, 50 000 km, 4 pneus neufs, bal de gar. A-1, 20 500 \$. 450-629-2900

**VOLKS** Passat GLX 4MOTION 2001, aut., tout équipé, 20 000 km, 36 500 \$. 514-817-4474

**VOLKSWAGEN** 01 Jetta GLX VR6 27000 km, 23495\$ 01 Jetta GLS 21000 km, a/c, 19995\$ 01 Passat GL 4 moteurs, 15131 km 01 Jetta GLD 32460 km, a/c, 19995\$ 99 Jetta GL 40767 km, a/c, 16995\$ Ville Marie Auto 598-7555

**VOLVO** 850 93, bleu, 63 000 km, 4 pneus, d'occasion, 514-953-7793.

**VOLVO LAQUIDER** 99 S70 GLT, 70 000 km 99 S70 GLT, 21 995 \$ C.T. Auto, 450-433-8180

**VOLVO À PRIX RÉDUIT** 99 C70 coupe sport, 62 000km 98 S80 T8 étai neuf 51 000km 98 S80 2.9 tout équipé 24 900\$ 99 S70 5 vit. + équipé, 18 700\$ 99 Jetta GLD 32460 km, a/c, 19995\$ 98 S70 équipé neuf 60 000km 94 850, mags turbo, état neuf, 3400\$, fin. nég. 514-953-7793.

**VOLVO AUTOTECH** OUVERT 5 JOURS + MARDI ET MERCREDI SOIRS Autos vérifiées et garanties Financement sur place 27 Volvo à liquider Venez faire votre offre 850, V70, S70, S80, S80-T6 de 1996 à 2001

**PIÈCES - SERVICE 365/H** AIR CLIMATIS. SPECIALITE: VOLVO SAAB - MERCEDES - BMW cell 450-460-3411 Mariville.com [www.autotechvolvo.com](http://www.autotechvolvo.com)

**VOLVO C70**, 98, aut., décapotable, 49 800km, 35 900 \$, inclus garantie prolongée octobre 2005 ou 160 000 km

**VOLVO DE QUALITÉ** Très bien entretenue, gar. 99 S70 GLT 39 000km 25 500\$ 99 S70 GLT 52 000km 24 500\$ 99 S70SE man, 23 500\$ 99 S70SE man, 54 000km 99 S80 60 000km, 28 500\$ 98 V70 SE, 89 000km, 21 600\$ 98 V70 T pass, 87 000km Garage Blairville 450-434-1169

**Service après vente** [www.servvolvo.com](http://www.servvolvo.com)

**VOLVO PONTE-CLAIRE (514) 630-3666**

Volvo d'occasion certifié Vendeur #1 au Canada

Financement à partir de 2.9%

02, S40 asr 25 000 km 30 500\$ 01 V70 XC 7 passagers 34 500\$ 01, S80 2.9 noir 38 500\$ 01, S60 asr argent (2) 35 900\$ 01, V40 asr 13 000km 27 500\$ 00, C70 M CV noir 42 900\$ 00, V70 SR SE 5 vit. argent 00, S80 T6 vert spécial 99, S80 T6 ASR (2) 29 900\$ 99, V70 A vert 14 900\$ 99, S70 ASR GLT (2) 22 500\$ 99, S70 T5 SE rouge 98, S70 ASR vert 17 900\$ 98, V70 SR T5 5 vit. bleu 98, V70 AWD 5 vit. 22 900\$ 98, V70 A noir 14 900\$ 98, S90 SE argent 19 900\$ 97, 850 ASR GLT noir [www.volvopointeclair.com](http://www.volvopointeclair.com)

**VOLVO** 850 fam. 96, man., 18 000 km, cuir, tout, A-1, 15 500 \$. 450-621-7194.

**VOLVOGLE** 95 aut. 104 000km V70 98, 5 vit., 106 000 km **Swedish Auto, 514 484-3200**

**VOLVO** 850 GLT, 97, fm, aut., tout équipé, 147 000 km, bleu, 17 800 \$. 450-621-8243

**VOLVO** 850 GLT 93, rouge, cuir, toit, A-1, tout équipé, mags, pneus neufs, 8500 \$, 514 495-7629, 514 853-3081

**VOLVO LAVAL FINANCEMENT À PARTIR DE 2.9%**

02, S60, aut., tout, cuir 01, V70 XC bleu 24000km 01, V70 A vert 19 000km 00, S80, 57 000km, 34 995\$ 99, V70, aut., 54 000 km 99, S70 50 000km, 24 995\$ 99, S70, GLT, 53 000km,

**VOLVO** D'OCCASION CERTIFIÉE

**VOLVO LAVAL (514) 343-3412 (450) 667-4960** [volvolaval.com](http://volvolaval.com)

**VOLVO** S70, 1998, 68 000 km, gar. prolongée 7 ans / 160 000 km, 6 branches, tout équipée, 4 pneus, 27 000 \$. 514-989-9425, 514-493-6989, 514-204-2370.

**VOLVO** S40 2001, rouge, cuir, 8 pneus, 29 000 km, 27 000 \$. 450-671-0366.

**VOLVO** S40, 2001, tout équipé, 30 000 km, peinture brillante, reste 25 mois sur 48, 17 000 \$ bal. de recharge, 450-432-7521.

**VOLVO** D'OCCASION CERTIFIÉE

**VOLVO** 02, S60 aut. argent 2500km 02, S60 ASR aut. choix (4) 02, S60 2.4T choix de 3 02, V70-XC 24 000 km 02, V70-ASR bleu 30 200km 01, V40, choix de 3 00, S70, 5 vit. mags, cuir, 99, C70 aut argent 37 800 km 99, V70 GLT 25 900 \$ 99, V70 AWD, 24 900 \$ 99, S70-T5SE, noir (2) 99, S70 GLT T5 choix de 3 99, S70 AWD argent 25 900 \$ 99, S70 aut. 63 800km 22 900 \$ 98, C70 désappalote 49 803km 98, S70 SE noir, 18 800 \$

Spécial: financement à partir de 2.9% sur modèles 2000 et 2001 en inventaire

**UPTOWN VOLVO (514) 737-4321** [www.uptownvolvo.com](http://www.uptownvolvo.com)

**VOLVO** 99 S70 T5 25 995 \$ et + Ville Marie Auto 514 598-7555

**VOLVO** 2000, S80 T6 tout équipé, 86 500 km, cuir, jusqu'à 80 000 km, Exc. cond. 37 500 \$. 450-688-6120.

**VOLVO** S70 99, 5 vit., grise, cuir, anti-démarr., 49 000 km, 21 500 \$. 514-276-9328.

**550 AUTOMOBILES**

**VOLVO** S70 GLT 99, (2) 450-445-4526

**COMPLEXE AUTO RIVE SUD**

**VOLVO** S70 GLT 98, aut., 120 000 km, cuir, toil, alléon, roug9, 18 450 \$, ctr. 514-917-7710

**VOLVO** S80, T6 99, Dolby, mags 17x, roues + pneus hiver \* Lutex.ca 514-336-3000 \*

**VOLVO** S80T6, 99 450-445-4526

**COMPLEXE AUTO RIVE SUD**

**VOLVO** 850 T5, 97, cuir, toil, 120 000km, A1, tout équipée, 6 +1 CD, prix nég. 514-705-5745

**VOLVO** 940 Turbo '92, aut., 207 000 km, Equip. mags, toil, 6950 \$, ctr. 514-917-7710

# L'EXPRESS DUMATIN

## Cas de virus du Nil occidental confirmé

UN PREMIER cas humain d'infection au virus du Nil occidental a été confirmé au Québec. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a indiqué hier que la personne infectée, qui est maintenant complètement rétablie, est une femme de 50 ans résidant dans la région des Laurentides. Au Québec, à Montréal plus précisément, les trois autres cas probables d'infection chez les humains font toujours l'objet d'analyses au Centre scientifique canadien de santé humaine et animale de Winnipeg.

## Aide fédérale

OTTAWA débloque un montant de 1,3 million pour permettre aux quelque 400 Québécoises pénalisées par le chevauchement des programmes fédéral et provincial d'assurance-emploi et de retrait préventif d'avoir plein accès aux prestations fédérales de maternité. C'est le député de Portneuf, Claude Duplain, qui en a fait l'annonce, hier à Québec, en expliquant que ces 400 femmes auront désormais le choix entre renoncer au petit excédent d'assurance-emploi pendant le retrait préventif et voir leurs prestations de maternité prolongées pendant 50 semaines après l'accouchement ou voir la durée de leur congé de maternité réduite en continuant de toucher simultanément, pendant la grossesse, l'indemnité de retrait préventif et la prestation d'assurance-emploi.

## Un directeur d'hôpital s'en va

LE DIRECTEUR général du Centre hospitalier du Centre-de-la-Mauricie, Claude Blais, a annoncé hier qu'il quitte son poste. Il a acquiescé à l'idée du comité de vérification interne, qui a examiné le fonctionnement de l'hôpital, voulant qu'un « vent de renouveau » à la direction générale serait salubre pour l'institution. « On est à des années lumière d'un congédiement », a indiqué le représentant du C.A., M. André Garant.

Presse Canadienne

## CÉLINE

Suite de la page E1

« J'ai chanté pour vous, mais vous m'avez donné la voix », a déclaré Céline Dion, juste avant de sortir saluer ses fans qui l'attendaient à l'extérieur et enfin dévoiler son étoile. Grande fan de Maurice Richard, tout comme son mari d'ailleurs, la chanteuse a aussi insisté sur l'honneur qu'on lui faisait en lui décernant une étoile juste à côté de celle de la légende du hockey. « Maurice Richard, c'est l'ange gardien du Québec, notre ange gardien à tous, merci de cet honneur. »

## Direction Las Vegas

Lors d'un point de presse tenu après la cérémonie, il a beaucoup été question des futurs projets du couple. Notamment d'une gamme de parfum, d'un prochain album en français et bien sûr du spectacle à grand déploiement qui sera créé à Las Vegas au mois de mars. Dans quelques semaines, Céline et sa petite famille partiront en effet pour la Belgique où ils rejoindront Franco Dragone, concepteur et metteur en scène longtemp associé au Cirque du Soleil. Quelque 70 danseurs et acrobates de plusieurs pays du monde s'y entraînent déjà depuis le 1er juin. Ne manque plus que la vedette.

Avant de s'installer à Bruxelles, Céline s'arrêtera à Paris pendant deux semaines, afin d'entreprendre l'enregistrement de son prochain album en français qui paraîtra au printemps. Encore et toujours fidèle aux collaborateurs qui lui ont permis d'atteindre la gloire, le couple s'en remet une fois de plus à Jean-Jacques Goldman, auteur des albums *D'eux* et *S'il suffisait d'aimer*. Quelques-unes de ces nouvelles chansons risquent fort d'être intégrées au spectacle que la chanteuse portera pendant trois ans dans la capitale américaine du jeu.

## Transports Québec LES GRANDS CHANTIERS DU WEEK-END

du 27 au 30 septembre

**15 Autoroute Décarie Montréal**  
Entre l'échangeur Turcot et la rue Sherbrooke  
Direction NORD  
FERMETURE COMPLÈTE  
Dimanche 23 h 30 à lundi 5 h 30  
Détour via le réseau local

**15 Échangeur Turcot Montréal**  
Bretelles A-15 NORD / A-15 NORD, A-20 EST / A-15 NORD et A-720 OUEST / A-15 SUD  
FERMETURES COMPLÈTES  
Dimanche 23 h 30 à lundi 5 h 30  
Détour via le réseau local

**40 Rond-point de l'Acadie Montréal**  
Les DEUX directions  
Entre le boul. St-Laurent et la rue Stinson  
Sur le boul. de l'Acadie entre les rues Jarry et Beauharnois et la bretelle A-15 SUD / A-40 EST  
FERMETURES COMPLÈTES  
Samedi 0 h 01 à 7 h 30  
Dimanche 0 h 01 à 8 h  
Dimanche 22 h 30 à lundi 5 h 30  
Détoours via la voie de desserte et le réseau local

**117 Pont Marius-Dufresne Laval, Boisbriand**  
FERMETURE COMPLÈTE  
Entre la R-344 et le boul. Ste-Rose  
Vendredi 22 h à dimanche 12 h  
Itinéraire de rechange : Pont Athanase-David sur l'A-19

**134 Pont Jacques Cartier Montréal, Longueuil**  
FERMETURE COMPLÈTE  
Entre Montréal et l'Île Sainte-Hélène  
Vendredi 22 h à dimanche 6 h

**Info Travaux Bell**  
Montréal (514) 284-2363  
1 877 393-2363  
Bell mobilité (sans frais) #2363  
[www.mtg.govu.qc.ca](http://www.mtg.govu.qc.ca)

## Un contrat peu facile

ANDRÉ TRUDELLE LE BRIDGE

atrudell@lapresse.ca

IL NE S'AGIT pas, ici, de critiquer les enchères. Le vin est tiré... En Sud, vous avez demandé le grand chelem à K. Ouest entame du 4 de Pi que l'As gagne au mort. Est fournit le Valet. Le mort encaisse son Roi d'atout et Ouest ne fournit pas. Comment jouez-vous ?

**Donneur: Nord**

**Vulnérabilité: tous**

**NORD**

♥ A R 5  
♦ A D V 10 2  
♦ R 5  
♣ R V 5

**OUEST**

♥ 10 9 7 4 3  
♦ 7 5 4  
♦ aucun  
♣ 10 8 7 4 2

**EST**

♥ V  
♦ 9 8 3  
♦ 10 9 4 3 2  
♣ D 9 6 3

**SUD**

♦ D 8 6 2  
♥ R 6  
♦ A D V 8 7 6  
♣ A

**Les enchères:**

NORD	EST	SUD	OUEST
2 SA	pas	4 Tr	pas
4 Pi	pas	5 Tr	pas
5 SA	pas	7 K	pas

Entame: 4 de Pi

Infographie La Presse

L'enchère de 4 Tr par Sud est une demande d'As Gerber. Comme les cinq atouts manquants sont à la droite du déclarant, il y a espoir. Si les cinq atouts avaient été à gauche, le contrat aurait été voué à l'échec.

Petit K vers la main fermée. Est doit couvrir du 9 et le Valet gagne. Il s'agit maintenant d'obliger Est à couper pour que le déclarant puisse surcouper. As de Tr. Roi de Co pris de l'As au mort. Le Valet de Tr est coupé. Petit Co vers le 10. Le Roi de Tr permet à Sud de défausser un petit Pi. Dame de Co. Un deuxième Pi est défaussé. Valet de Co. Si Est coupe, la main fermée surcoupe, les atouts sont purgés. Le retour Pi vers le Roi du mort assure la réalisation d'un contrat peu facile.

Si Est ne coupe pas le Valet de Co, Sud défausse un autre Pi. Tôt ou tard, Est devra couper.

Maintenant, on peut discuter sur les enchères du déclarant...

## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

**la Baie Rectificatif**

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter à l'annonce des Jours la Baie publiée par la Baie le 24 septembre 2002.

**Collants fins Smooth Illusions de Hanes et Silky de Secret à 40 % de rabais.** On aurait dû lire : **Offre en vigueur le 25 septembre seulement.**

**Literie Springs Home.** On aurait dû lire : **Format une place 69,99 \$.**

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

## FUTURE SHOP

### AVIS NOTRE CLIENTÔLE

Veillez noter les erreurs suivantes dans notre circulaire du 25 septembre au 1er octobre 2002 :

- Page 2, le CD «Pure Dance 2003-Variou Artists» est annoncé incorrectement. Le bon titre est «Pure Dance 2002-Variou Artist».
- Page 2, la livraison aux magasins Future Shop des DVD «True Romance Special Edition», «One Flew Over the Cooooks Nest Special Edition», «Amadeus Special Edition», «Singing in the Rain» et «Unforgiven Special Edition» a été retardée et ils peuvent ne pas être disponibles dans toutes les succursales. Un coupon rabais différé sera disponible sur demande.
- Page 11, le combiné lecteur DVD-magnétoscope Toshiba est annoncé incorrectement. Le bon prix est 399,99 \$, épargne 10 \$.
- Page 24, l'imprimante photo couleur Lexmark est annoncée incorrectement. Le bon prix est 179,99 \$ - 30 \$ Remise postale = 149,99\$.
- Page 24, l'imprimante photo HP Photosmart 7350 est annoncée incorrectement. Il n'y a pas de chute de prix, le bon prix est 399,99 \$.

Veillez noter l'erreur suivante dans notre annonce dans les journaux du 26 septembre :

- La livraison aux magasins Future Shop du CD «100% Filles Variou Artists» a été retardée et ils peuvent ne pas être disponibles dans toutes les succursales. Un coupon rabais différé sera disponible sur demande.

Veillez nous excuser pour tout inconvenient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Merci de votre compréhension.

## SUITE

des petites annonces pour les rubriques «PROPOSITIONS D'AFFAIRES» et «AVIS» en page

# D2

## Appel d'offres

### Ville de Montréal

**Arrondissement de Villery — Saint-Michel — Parc-Extension**

Des soumissions sont demandées et devront être reçues au Service des travaux publics situé au 3699, Crémazie Est avant 14 h, le 18 octobre 2002 pour:

**Soumission: TP-02-03**

**Description:** Fourniture, installation et entretien de papiers écumoires de puisards 2002-2003.

**Date d'ouverture:** 18 octobre 2002 à 14 h.

**Dépôt de garantie:** Un chèque visé de 5 000 \$ devra accompagner chaque soumission. Pour la garantie d'exécution, un dépôt de 25% du montant de la soumission est exigé.

**Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 30 septembre 2002 au Service des travaux publics à l'adresse ci-dessus mentionnée, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 contre paiement de 70 \$, non remboursable pour chacune des soumissions.

**Renseignements:** Jean-Marc Brunet  
Vente du cahier des charges: Téléphone: (514) 872-6424  
Télécopieur: (514) 872-1928

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau des travaux publics immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce vingt-septième jour de septembre deux mille deux.

La secrétaire d'arrondissement substitut  
**Louise Leclerc**

## Appel d'offres

### Ville de Montréal

**Service des ressources matérielles et informatiques**

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:

**Services professionnels**

**Soumission: 02-7562**

**Ressources d'appoint « Lotus Notes »**

**Date d'ouverture:** 21 octobre 2002.

**Documents:** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 30 septembre 2002, au Service ressources matérielles et informatiques, 9515, rue St-Hubert, Montréal H2M 1Z4, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, contre un paiement de 50 \$, non remboursable.

**Dépôt de garantie :** Aucun.

**Renseignements:** M. Pierre Veillette, agent d'approvisionnement (514) 872-0349

**Vente du cahier des charges:** Téléphone: (514) 872-1000  
Télécopieur: (514) 872-9693

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de : **Ville de Montréal.**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 27 septembre 2002.

La greffière,  
**Me Jacqueline Leduc**

## Réunis par nos différences

- partage
- écoute
- entraide

«une vraie maison»

**la maison à CUMIS ?**  
MONT-ROYAL

**CENTRE DE JOUR**  
Tél.: (514) 527-1344



# Décès, prières, remerciements

## INDEX DES DÉCÈS

- ALLAIRE, Aline, Soeur P.M.**  
Saint-Hyacinthe
- BEC, Odile Guary**  
Québec
- CHARTRAND VERDON, Solange**  
St-Vincent-de-Paul
- DE BLOIS, Louis-Philippe**  
Montréal
- DESBOIS, André**
- GOUGEON, Olive**  
Montréal
- HANDFIELD, André**  
Boucherville
- JACQUES, Jean-Marie**  
St-Lambert
- JEANSON, Luc**
- LAJOIE, Charles Arthur**  
Ottawa
- LAMBERT (Bolduc), Yvonne**  
Montréal-Nord
- LANDERMAN, Marguerite**  
Montréal
- LANGLOIS, André**  
Montréal
- LAVOIE PEPIN, Thérèse**  
Laval
- LUSSIER, Roger**  
Sorel-Tracy
- RATHBURN, Marcelle**  
Montréal
- SERINO, Joseph Giuseppe**  
Montréal
- WILLARD, Marie (née DiMaurizio)**



**DESBOIS, André**  
1922 - 2002

À la Résidence Mance Decary, le 23 septembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé M. André Desbois (retraité de la Seagram), fils de feu Aimé Desbois et de feu Blanche Poupard, conjoint de Yvonne Lefebvre Longtin. Outre sa conjointe, il laisse ses frères et sœurs, Hélène, Rachel, Jacques (Aline Bois) et Maurice (Marthe Bouthillier) ainsi que le fils de sa conjointe Serge Longtin, sa fille feu Francine Longtin Morency, Sylvie, Yvon et Steeve (petits-enfants de sa conjointe) et plusieurs autres parents et amis. Exposé le dimanche 29 septembre de 13 h à 16 h, au

**Complexe funéraire Angrignon**  
Alfred Dallaire inc.

7200, boul. Newman, LaSalle  
où une réunion de prières aura lieu à la chapelle, à 16 h le même jour. Compensez l'envoi de fleurs par des dons à Leucan. Maurice tient à remercier le personnel du Centre Mance Decary pour leurs bons soins.



**LAJOIE, Charles Arthur**

est décédé à Ottawa, le mardi 24 septembre 2002, à l'âge de 88 ans, fils de feu Téléphore Lajoie et de feu Joséphine Dionne. Il laisse dans le deuil son épouse Marie-France Nadeau, ses enfants Michel (Monick Colombe), Denis (Diane Grandmaitre) et Suzanne (Serge Blais), précédé par sa fille Ginette. Il laisse également ses petits-enfants Martin, Stéphanie, Isabelle, Jean-Nicholas, Pascal, Dominique, Sébastien et Amélie ainsi que sa soeur Sr Angéline, s.d.e.j. et ses frères Paul, Alphonse et Raymond. Il fut précédé par ses sœurs Lucienne et Marie-Ange, ses frères Gérard, Philippe et Flavius. Les visites auront lieu à la

**Maison funéraire et chapelle**  
Racine Robert et Gauthier  
180, chemin Montréal, Ottawa  
(613) 241-3680

Courriel: rrg@infonet.ca

le dimanche 29 septembre de 14 à 16 h et de 19 à 21 h ainsi que le lundi 30 septembre de 9 h jusqu'au départ pour la messe des funérailles, à 11 h, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Vanier, 435, chemin Montréal. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. Des dons à l'Association des maladies pulmonaires seraient appréciés.

### LAMBERT (Bolduc), Yvonne

1922 - 2002  
À Montréal-Nord, le 23 septembre 2002, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Yvonne Bolduc, épouse de Louis Lambert. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Lucie (Robert), Lyne (feu Romain) et Louis (Lise), ses petits-enfants André, Dominique et Karl, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, parents et amis. Les funérailles, en présence des cendres, auront lieu le samedi 28 septembre à 11 h en l'église St-Vincent Marie Strambi, à Montréal-Nord.

**Direction funéraire Magnus Poirier inc.**

### LANDERMAN (Chevalier), Marguerite

1906 - 2002  
Au Centre hospitalier Notre-Dame-de-la-Merci, le 25 septembre 2002, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme Marguerite Chevalier, épouse de feu Arthur Landerman. Elle laisse dans le deuil son frère, Gérard Chevalier, sa belle-soeur, Suzanne Samson Chevalier, ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
4780 de Salaberry, Montréal  
www.urgelbourgrie.com

Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre, à 10 h, en l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Sauveur-des-Monts. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: samedi à compter de 9 h.

Un grand merci à toute l'équipe soignante pour la qualité et l'excellence des soins reçus au 3e D de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci.



**LANGLOIS, André**  
1927 - 2002

À Montréal, le 25 septembre 2002, à l'âge de 74 ans, est décédé M. André Langlois, époux de Pauline Pelletier. Il laisse, outre son épouse, ses enfants Marie, Louis et Danielle et leurs filles Virginie et Vanessa et Luc-André et Emmanuelle et leur fils Tom et leur amie Lucille, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
1385, Ontario Est, Montréal  
www.urgelbourgrie.com

Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre 2002, à 14 h, en l'église Sacré-Coeur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Votre sympathie à la famille peut se témoigner par un don à la Fondation de l'hôpital Saint-Luc. Heures des visites: samedi 10 h.

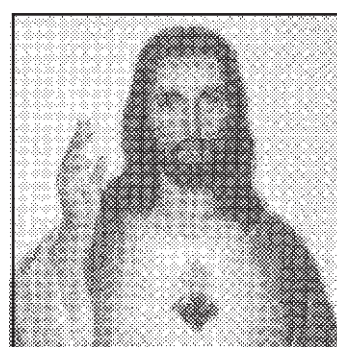
### LAVOIE-PEPIN, Thérèse

À Laval, le 26 septembre 2002, à l'âge de 70 ans, est décédée Thérèse Lavoie, épouse de feu Émilien Pepin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Ginette (Jeannot Robitaille), Lucie (Raymond Vanier), Diane (Réjean Lajeunesse), Gilles (Gislaine Dufault), André (Nathalie Gélinas) et Sylvie (Martin Barbeau), ses neuf petits-enfants, sa mère, ses sœurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Elle sera exposée au

**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159 boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval

le samedi 28 septembre, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une session de prières aura lieu à 20 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer (514) 255-5151 seraient appréciés.

## PRIÈRES



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.G.

## 900 Petites annonces

www.capesse.ca



**LUSSIER, Roger**

À Sorel-Tracy, le 25 septembre 2002, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Roger Lussier, courtier d'assurances, fils de feu Dolard Lussier et feu Blanche Lachapelle. Des personnes chères ont partagé sa vie d'une manière particulière: son épouse Solange Bibeau, ses enfants et leur conjoint(e): Madeleine (Luc Poirier), Claire (Michel Berubé), André (Monelle St-Martin), Suzanne (Wolfgang Konstabel), Brigitte (Alain Cournoyer) et feu Charles W. Lussier, ses frères et sœurs: Jean, Odette (Robert G. Jones), Monique (feu Léon Ferron), Rodrigue (Liliane Paul-Hus), feu Bernard (feu Isabelle Lamoureux), feu Mariette (Armand Valois) et feu Amable; ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Gloribert Bibeau (Jeannine Dion), feu Carmen Bibeau (feu Dr Robert Lamonde), feu Bernard Bibeau (Jacqueline Demers) et feu Adèle Bibeau (Frédéric Bossert); ses petits-enfants: Maude, Luc-André, Caroline, Frédéric, Gabriel, Sébastien (Ruth Sanssoucy) et feu Louis-Marc; ses amis très proches: Paul et Corinne Houdt, Jacques et Juliette De Billy, John et Yvonne Smith; de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Au cours de sa vie active, il a notamment été président de Dolard Lussier ltée et par la suite de Lussier, cabinet d'assurances et services financiers inc., président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu de Sorel, membre au 4ième degré du Conseil 1132 des Chevaliers de Colomb, marguillier de la Fabrique de la paroisse St-Pierre-de-Sorel, membre du Comité Lloyds pour le Québec et membre du Lloyds de Londres. L'amour de sa famille, de ses employés et de ses clients a guidé sa vie.

La famille tient à remercier le personnel du Foyer Richelieu, les bénévoles ainsi que Mme Huguette Bonnier pour leurs bons soins. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel, 400, ave. de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, J3P 1N5, seraient appréciés.

M. Roger Lussier sera exposé le jeudi 26 septembre à compter de 19 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à partir de 9 h 30 au

**Salon Mandeville & Mineau**  
80, rue Charlotte, Sorel-Tracy

Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre à 11 h en l'église St-Pierre, 170, rue Georges, Sorel-Tracy. Direction funéraire:

**Mandeville & Mineau**  
80, Charlotte, Sorel-Tracy  
Tél.: (450) 742-8822

### RATHBURN (Morin), Marcelle

1915 - 2002  
À l'hôpital du Sacré-Coeur, le 26 septembre 2002, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Marcelle Morin, épouse de feu Arthur Rathburn. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, Marie-Jeanne, Annette et Marie-Claire, son frère, Roger (Solange) ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre 2002, à 10 h, en l'église St-Hippolyte, 1055, rue Tassé, Villes St-Laurent et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction:

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
www.urgelbourgrie.com

### SERINO, Joseph Giuseppe

1951 - 2002  
À Pierrefonds, le 22 septembre 2002, à l'âge de 51 ans, est décédé Joseph (Giuseppe) Serino. Il laisse dans le deuil ses filles adorées, Sophia et Stéphanie, son ex-conjointe Marie-Claude Malo, ses parents, Maria Pasqualina et Mario Serino, sa soeur, Rosa, son frère et sa belle-soeur Nick (Sylvie), ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
3955, chemin Côte-de-Liesse  
(angle Ste-Croix), St-Laurent  
www.urgelbourgrie.com

Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre, à 17 h, en la chapelle du complexe et de là au cimetière Les Jardins Urgel Bourgie, Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Joseph ayant toujours travaillé près des jeunes, au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Enfant Soleil seraient appréciés. Heures de visite: samedi de 11 à 17 h.

### WILLARD, Marie (née DiMaurizio)

Paisiblement à sa résidence, le 25 septembre 2002, dans sa 62e année, est décédée Mme Marie Willard. Elle laisse dans le deuil son époux depuis 43 ans, Ronald, ses filles Deborah (Fred) et Susan (Genaro), son frère José (Celine), ses petits-enfants Stéphanie, Timothy, Jessica et Cassandra ainsi que d'autres parents et amis. On se souviendra de Marie par son plaisant sourire et sa joie de vivre.

La famille accueillera parents et amis au

**Salon funéraire Rideau**  
4275, boul. des Sources, D.D.O.  
(514) 685-3344

le jeudi 26 septembre de 15 à 17 h et de 19 à 21 h ainsi que le vendredi 27 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Le service aura lieu en la chapelle du salon, le samedi 28 septembre à 14 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Société de recherche sur le cancer seraient grandement appréciés.

# La pénurie de logements a pris tout le monde au dépourvu

Presse Canadienne

QUÉBEC — La pénurie de logements locatifs au Québec a pris tout le monde au dépourvu. Mais d'où sont venus, tout d'un coup, tous ces demandeurs de logements ?

Survenue en 1999, cette pénurie a été si retentissante que les multiples mises en chantier de maisons individuelles et les ventes sans précédent de maisons existantes ne sont pas arrivées à libérer un nombre suffisant de logements locatifs pour contenir la demande. Et cette rareté ne semble pas résulter d'une hausse particulière de la population générale.

Les divorces et le nombre accru de personnes qui préfèrent vivre seules figurent, bien sûr, au palmarès des causes. Mais dans les dernières positions, selon les observateurs.

D'après Pascal-Yvan Pelletier, économiste et analyste de marché à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), il faut plutôt chercher du côté de l'extraordinaire vitalité du marché de l'emploi. C'est le déclencheur. Les bas taux d'intérêt hypothécaires sont venus exciter les marchés de la revente, de la construction de résidences individuelles et de logements en copropriété chers. Mais la construction de logements locatifs à prix abordable n'a pas suivi.

Ainsi, ce sont des emplois stables et bien rémunérés qui ont fait bouger les jeunes qui habitaient chez leurs parents ou en colocation; qui ont retenu au Québec d'autres qui se seraient dirigés vers d'autres provinces et les États-Unis en quête d'un travail; qui ont suscité la venue de jeunes en provenance des régions du Québec dans les agglomérations urbaines de Québec et de Montréal. Ces jeunes gens ont pu trouver un emploi et ont tenu à se mettre en ménage.

M. Pelletier est d'avis que la plupart des nouveaux venus sur le marché du travail n'acquiescent pas une propriété immédiatement. « Ils s'installent, mais en location. » D'où, ici, la pression sur le « locatif ».

Économiste à la Fédération des caisses populaires Desjardins, Hélène Bégin fait remarquer que durant les huit premiers mois de l'année 2002 seulement, 107 000 emplois ont été créés au Québec. Comme quoi l'économie continue de bien aller. Ce n'est donc pas demain qu'on cessera de réclamer des logements locatifs. Elle rappelle que durant les années 1990, la « migration interprovinciale » était si grande que le nombre des nouveaux immigrants n'arrivait pas à compenser les départs vers l'extérieur. À tel point, dit-elle, que le déficit migratoire au Québec a été, plusieurs années durant, de 10 000 personnes. Ce qui, selon elle, a eu un effet éteignoir sur la demande de logements. Mais à présent, on n'en est plus là.

En principe, la construction résidentielle est directement proportionnelle à la formation de nouveaux ménages. On en évalue le nombre en examinant les mises en chantier de résidences et la hausse nette des logements locatifs occupés. Cependant, pendant les années 1990, faute de conditions économiques favorables, la formation d'innombreables ménages a été différée.

Dans son bulletin *L'Habitation au Québec* de fin d'année 2001, la Société d'habitation du Québec constatait que « la création nette de nouveaux ménages (au Québec) oscille autour de 40 000 depuis 1998 alors qu'elle se situait autour de 25 000 ménages entre 1995 et 1997 ».

De 1992 à 1997, le taux d'inoccupation dans la région de Québec dépasse 6 %. Inutile donc de construire. De 1998 à 2002, il passe progressivement de 5,2 % à 0,8 %. Cette fois, la demande est on ne peut plus claire, mais les investisseurs appréhendent des pertes. Il leur faudrait louer leurs unités 700 \$ par mois minimum. Cela, dans un marché où le loyer moyen d'un quatre pièces et demie avec deux chambres à coucher est de 538 \$.

## DÉCÈS

**ALLAIRE, soeur Aline, p.m.**  
À l'Infirmier des Soeurs de la Présentation de Marie de St-Hyacinthe, le 25 septembre 2002, est décédée à l'âge de 83 ans, soeur Aline Allaire en religion soeur Thérèse de Jésus.

Outre sa famille religieuse la défunte laisse son beau-frère, M. Fernand Forcier, son neveu Gilles Forcier et ses nièces Chantal Forcier et Yvonne Allaire Zakarian tous de Montréal.

Les funérailles auront lieu le vendredi 27 septembre 2002, à 13 h 30, en la chapelle de la communauté, 650, Girouard Ouest, St-Hyacinthe, suivies de l'inhumation au cimetière de la communauté. Direction

**Résidence funéraire Mongeau**  
Réseau Dignité  
1115, rue Girouard Ouest  
Saint-Hyacinthe

### BEC, Odile Guary

À l'hôpital général de Québec, le 25 septembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Odile Guary Bec, ex-épouse de M. Jean Bec. Elle demeurait à Québec et autrefois à Montréal. Elle laisse également dans le deuil son fils Jacques Bec (Louise Dumont), ses petits-fils Thierry, Olivier et leur mère Rita Ouimette, ses sœurs et son beau-frère Albine Camain, Colette Ricurt (Georges) et Jean Guiraud (Luca Dubreuil) ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec. La famille vous accueillera à la résidence funéraire

**Gilbert & Turgeon ltée**  
58, avenue Bégin, Lévis  
Tél.: 418-837-4757; téléc.: 418-837-9317  
Courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

le samedi 28 septembre à compter de 10 h 30. Le service religieux sera célébré le même jour à 12 h 30, en l'église Notre-Dame (paroisse St-Joseph-de-Lévis).

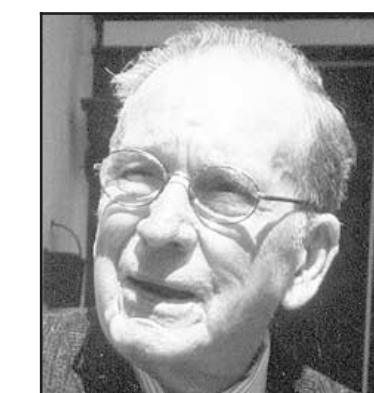


**CHARTRAND VERDON, Solange**  
1929 - 2002

À St-Vincent-de-Paul, le 25 septembre 2002, à l'âge de 73 ans, est décédée Solange Verdon Chartrand. Elle laisse dans le deuil son époux, Gaston Chartrand, ses enfants, Louisiane (Jacques Lacombe), Marcel (Roxanne Roberts), Eric, ses petits-enfants, Frédéric et Myriam Verreault et Rebecca Chartrand, ses sœurs, Gabrielle (Julien Debiens), Yvonne (Guy Larocque), sa belle-soeur, Marcelle Verdon, ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
1039 du Collège, St-Vincent-de-Paul

Les funérailles auront lieu le samedi 28 septembre 2002, à 11 h 30, en l'église St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 12h30 à 17h et de 19 à 22h et samedi à partir de 10h. Vous pouvez témoigner votre sympathie par l'envoi de dons à l'oeuvre "Les Logis Rose-Virginie" 2150, Hôtel-de-Ville, Montréal H2X 3B3.



**DE BLOIS, Louis-Philippe**  
1922 - 2002

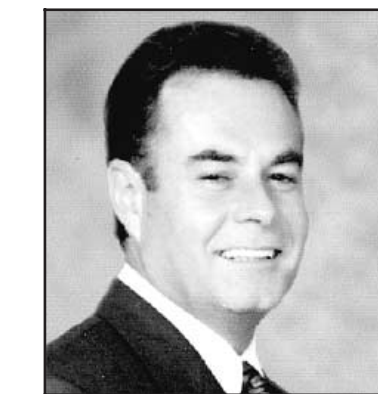
À Montréal, le 24 septembre 2002, à l'âge de 80 ans, est décédé Louis-Philippe De Blois, époux de feu Renée Lafrenière. Il laisse dans le deuil ses enfants, Marc-André, Michel, Jean-Yves, Sylvie ainsi que son petit-fils, Alexandre. Il laisse également son frère, ses sœurs, et autres parents et ami(e)s. La famille recevra les condoléances au

**Complexe funéraire Urgel Bourgie**  
745, boul. Crémazie Est, Montréal

le jeudi 26 septembre 2002 de 19 à 22 h et le vendredi 27 septembre à compter de 9 h 30. Les funérailles seront célébrées le vendredi 27 septembre 2002, à 11 h, en l'église St-Alphonse d'Youville (560, Crémazie Est, Montréal). Un libéra sera célébré le samedi 28 septembre 2002, à 13 h, en l'église de St-Anselme, suivi de l'inhumation au même endroit. Une messe commémorative aura également lieu le vendredi 4 octobre 2002, à 16 h, en l'église de Rouyn Noranda. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés

## REMERCIEMENTS

MERCI MON DIEU c'est incroyable mais vrai. M.A. REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. D.L.G.



**JEANSON, Luc**  
1954 - 2002

À l'hôpital Notre-Dame, le 25 septembre 2002, à l'âge de 48 ans, est décédé M. Luc Jeanson, époux de Mme Suzanne Painchaud. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Kym Jeanson, sa mère Thérèse Moffet, fille de feu Emile Jeanson, ses beaux-parents Jules Painchaud (Pauline Gagné), son frère Yves (Gislaine Bessette), sa soeur Line (Robert Choquette), ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé. Le service religieux aura lieu le samedi 28 septembre 2002, à 14 heures, en l'église St-Maurice, 1961 Ivry, Duvernay, Laval; la famille recevra les condoléances à compter de 13 heures en l'église et de là au

**Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.**  
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

# Les fers sont dans le sac!

N'attendez plus! Offrez-vous un nouveau jeu de fers.

**\*Housse de voyage GRATUITE (valeur de 69,95 \$\*\*)** à l'achat de tout jeu de fers d'une valeur de 600 \$ ou plus.

## La housse Tee Master Sports Deluxe :

- Tissu 100 % polyester ultra-résistant 600 D.
- Dessus rembourré de mousse protège bien les bâtons.
- Bandoulière rembourrée et ajustable.
- Fermeture à glissière avec rabat-tempête empêche la pluie de pénétrer.
- Pochette-carte d'identité avec rabat Velcro.
- 52 po de haut pour les bâtons extra-longs.



**Housse GRATUITE\***



Fermeture à glissière no 8 à deux curseurs, pleine longueur, avec cadenas en nickel noir.



Sangle de serrage unique avec boucle rapide en plastique pour une insertion facile du sac.



Volumineuse poche à souliers avec cadenas en nickel noir.



Roulettes encastrées dans des cantonnières protectrices moulées.

**Vous organisez un tournoi?  
N'oubliez pas**

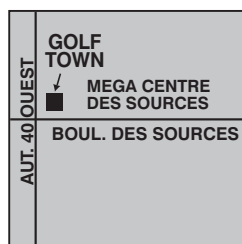
Logo à go go

Logos sur articles de golf, prix et récompenses, conseils de planification et bien plus encore. Détails en magasin.

\*\*Ou remise de 50 \$ sur toute autre housse de voyage.

**Faites vite! Promotion prend fin le 10 octobre 2002.**

Les plus bas prix au Canada, c'est garanti.



### Pointe-Claire

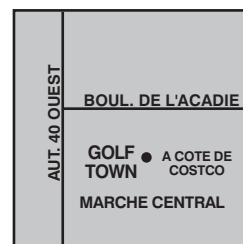
2315-A Transcanadienne  
(514) 693.0055

**GOLF TOWN**  
Tout pour le golf<sup>MD</sup>  
www.golftown.com

Chèques-cadeaux en vente au magasin et en ligne.

### Montreal

1001 rue du Marché Central  
(514) 382.4666



Heures d'ouverture : 9 h à 18 h lun. et mar.; 9 h à 21 h mer. au ven.; 9 h à 17 h le sam.; 10 h à 17 h le dim.